



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sida

Question écrite n° 95749

Texte de la question

M. Alain Marty alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les préoccupations de l'association *Actions Traitements*, concernant les personnes vivant avec le VIH, dont il souhaitait lui faire part et sur lesquelles il aurait voulu connaître sa position. En effet, l'association explique que, 20 ans après les premières trithérapies, les organismes qui accompagnent les personnes vivant avec le VIH, suppléant bien souvent les services de l'État, voient chaque année un peu plus leurs dotations publiques réduites drastiquement et ont du mal à accomplir leurs missions. En outre, on vieillit désormais avec le VIH : alors que la séropositivité s'est chronicisée, la prise en charge des premiers contaminés qui pour beaucoup ont développé de nombreuses comorbidités n'a pas été anticipée et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ne sont pas en mesure de les accueillir. Ensuite, encore aujourd'hui, les discriminations envers les personnes vivant avec le VIH sont trop nombreuses : alors que toutes les études sérieuses montrent que l'espérance de vie de ces dernières se rapproche de celle de la population générale, l'association se demande comment expliquer leur exclusion du « droit à l'oubli » ou bien le fait que les soins funéraires leur soient toujours refusés. De plus, si l'accès aux trithérapies est aujourd'hui à peu près universel, l'accès à d'autres traitements essentiels aux malades est inconstant. Ainsi, contrairement à toutes les recommandations des experts, les nouvelles molécules contre l'hépatite C ne sont pas prescrites à tous les patients séropositifs. Pire, pour ces populations dont le système immunitaire est fragilisé, les ruptures de stock se multiplient. Enfin, l'accès aux soins des personnes vivant avec le VIH pose aujourd'hui question. Elles sont désormais plus facilement orientées vers la médecine de ville, mais celle-ci doit être plus accessible et doit compter plus de professionnels formés au VIH. Il lui demande sa position sur ces différents sujets.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95749

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mai 2016](#), page 3910

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)